



PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES
« CENTRES D'ACCUEIL HÉRITAGE »
TENUE À LA PLACE ST-LAURENT, 33 HAHN PLACE, TORONTO
LE 28 JUIN 2023, À 19 H

Tous les membres ont été dûment convoqués dans les délais prescrits. Les membres dont les noms apparaissent ci-dessous ont assisté à l'assemblée générale annuelle 2023 :

Monique Bouchard	Michel Houde	Marie-Thérèse Nduwimana
Michele Brennan	Joyce Irvine	Charlotte Nibigira
Marie-France Cadman	Rachelle Janveaux	Zenon Nicanyezi
Lise Devine	Samira Kozman	Mireille Ouellet
Albertine Doucet	Edgard-Casimir Lalo-Sayo	Gérard Parent
Yvon Duguay	Yolande Lamour	Raisa Pesel
Safia Fakim	Françoise Landry	Colette Raphaël
Raja Farah	Sylvie Lavoie	Denis Rioux
Denis Frawley	Claudia Lebeuf	Diane Saint-Pierre
Claude Gillard	Roger Leger	Jelka Stanbridge
Pierre Gravel	Vicky Lehouck	Paul-François Sylvestre
Geneviève Grenier	Evelyn Li	Thérèse Vachon
Mireille Habeeba	Agnes Mparaye	Fernand Vachon
Friku Habtemariam	Cecile Mukamusoni	

Invités

François Bergeron, L'Express
Richard Caumartin, Le Métropolitain
Chris Glover, député NPD, Spadina-Fort York
Hélène Grégoire, La Cité collégiale
Delphine Kamga, Collège Boréal
Gilles Marchildon, Collège Boréal, membre
Florence Nzengebuhoro, Centre francophone du Grand Toronto
Denis Rioux, Le Club Richelieu Toronto, membre
Michel Tremblay, FARFO, membre
Josiane Aboungone, ministère des Affaires francophones

1. Minute de silence

Denis Frawley souhaite la bienvenue aux membres de la Corporation Centres d'Accueil Héritage et aux nombreux invités et les remercie de leur présence. Il présente les administrateurs et souligne aussi le départ de Sylvie Lavoie, Julia Ballério-Duppé et Carmelle Salomon-Labbé. Il invite ensuite l'assemblée à respecter une minute de silence pour ceux et celles qui nous ont quittés durant l'année.

2. Déclaration de reconnaissance des terres autochtones

Denis Frawley procède à la déclaration de reconnaissance des terres autochtones. C'est une première pour Les Centres d'Accueil Héritage.

3. Mot de Chris Glover, député de Spadina-Fort York

Chris Glover, député de Spadina-Fort York se dit heureux de pouvoir féliciter Les Centres d'Accueil Héritage pour les 45 années au service de la communauté francophone. Il reconnaît et remercie le personnel et les bénévoles pour leur dévouement. Il mentionne qu'il était présent pendant la pandémie et qu'il a remis des produits qui ont ensuite été distribués aux résidents. Denis Frawley le remercie de son soutien.

4. Élection de la présidence et de la secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Gérard Parent, appuyé par Claudia Lebeuf, que François Guérin agisse comme président de l'assemblée générale annuelle 2023.

Adopté

François Guérin préside l'assemblée et remercie les membres pour leur confiance.

Il est proposé par Zénon Nicanyezi, appuyé par Sylvie Lavoie, que Diane Saint-Pierre agisse comme secrétaire de l'assemblée générale annuelle 2023.

Adopté

5. Vérification du quorum par la vice-présidente du conseil d'administration

Joyce Irvine, vice-présidente, avise l'assemblée qu'il y a quorum : 40 membres sont présents et 2 procurations ont été reçues.

6. Mot de bienvenue du président d'assemblée

François Guérin précise qu'il s'agit d'une assemblée générale dûment convoquée et qu'il y a des décisions importantes à prendre. Il explique le déroulement de la réunion et rappelle les consignes concernant le droit de parole ainsi que les modalités de votes avec les cartons rouges et verts.

Il demande aux membres qui proposent ou appuient des amendements de se nommer afin de pouvoir le noter dans le procès-verbal. En cas de problèmes, le Code Morin sera le document de référence. Le président de l'assemblée mentionne aussi qu'il s'agit d'une réunion des membres pour régler les affaires de la Corporation et non d'une assemblée des résidents pour discuter de la Place-Saint-Laurent.

7. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gilles Marchildon, appuyé par Michel Tremblay, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

François Guérin répond à une question de l'assemblée en précisant que les propositions de l'assemblée pourront être acceptées, selon le cas, après le message conjoint.

8. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 juin 2022

Il est proposé par Gérard Parent, appuyé par Michel Houde que le procès-verbal soit adopté sans lecture, mais après avoir ajouté dans les présences de 2022 le nom de Gérard Parent.

Adopté

9. Message conjoint du président et de la directrice générale et questions

Denis Frawley mentionne que CAH a repris ses activités normales depuis la pandémie. Le CA a été occupé à réviser ses documents constitutifs afin de respecter l'échéance fixée par le gouvernement, soit l'automne 2024. La planification des célébrations du 45^e anniversaire est en cours et il précise que ce sera le 16 novembre à l'Université de l'Ontario français. L'année 2023-2024 sera aussi occupée à terminer la transition aux nouveaux statuts et à entamer le processus de la planification stratégique.

Quant à elle, Barbara Ceccarelli rappelle la réussite de CAH avec honneur à l'Agrément. Elle mentionne aussi que le système de santé en général n'est pas en très bonne santé en raison de la pandémie et de sa structure (Santé Ontario). CAH travaille avec des partenaires communautaires en santé afin d'aider à naviguer dans le parcours de la santé en français. Une formation de techniques et recherche sur la culture du travail est en cours afin de soutenir nos principes d'inclusion, de collaboration, de créativité et de responsabilité. L'année 2023-2024 sera axée sur l'inclusion, la diversité, l'équité et un milieu de travail sans violence. CAH continue dans la recherche d'occasions d'offrir davantage de logements et utilisera le CVA pour rejoindre les francophones dans la communauté.

Il est proposé par Michel Tremblay, appuyé par Mireille Ouellet, que le rapport conjoint du président et de la directrice générale soit reçu.

Adopté

Propositions de l'assemblée

Station de métro

Considérant que la nouvelle station de métro devant ouvrir à l'angle des rues Front et Berkeley desservira, entre autres, les résidents de Place-Saint-Laurent, le personnel des Centres d'Accueil Héritage, la clientèle du Collège Boréal et les abonnés du Théâtre français de Toronto, il est proposé par Paul-François Sylvestre, appuyé par Thérèse Vachon de prier le conseil d'administration de faire pression auprès de Metrolinx pour que ladite station porte un nom qui rend hommage au patrimoine francophone de Toronto et de se faire appuyer dans sa démarche par la mairesse, la ministre des Affaires francophones, le Club canadien et d'autres instances communautaires.

Adopté

Loi sur la protection des renseignements personnels

Il est proposé par Michel Houde, appuyé par Zénon Nicanyezi, que dans un délai raisonnable qu'une personne connaissant bien la *Loi sur la protection des renseignements personnels* soit invitée à expliquer ladite loi aux membres du conseil d'administration, au personnel de gestion et aux locataires de la Place-Saint-Laurent et à répondre aux questions.

Adopté

Le Centre francophone du Grand Toronto a des avocats qui pourraient être en mesure de le faire.

Énoncé de mission de CAH

Circonstances : La mission du CAH! Dans le processus de sa planification stratégique, CAH a choisi un nouvel énoncé de mission précisant mieux son champ d'action. Auparavant, notre mission était de Contribuer à l'épanouissement des aînés en français. Elle est devenue Fournir aux aînés et leurs aidants des services et des programmes en français qui favorisent leur qualité de vie, soutiennent leur indépendance et les encouragent à participer à la vie de la communauté francophone.

Comme le nouvel énoncé de mission du CAH a créé deux catégories de clients, soit les aînés et leurs aidants d'une part et les gens qui ne sont pas sur le soutien d'autre part, et que cela engendre une inégalité dans les services.

Il est proposé par Michel Houde, appuyé par Paul-François Sylvestre, que le conseil d'administration revoie sa mission afin de s'assurer que tous les locataires soient traités de la même manière.

Adopté

Le président d'assemblée précise que le comité des locataires n'est pas un comité du CA et que l'assemblée générale n'est pas l'endroit pour discuter de griefs particuliers. Une rencontre avec le CA serait plus appropriée pour discuter des griefs. À ce sujet, Denis Frawley mentionne qu'il a déjà offert de rencontrer le comité des locataires (CDL), mais que le CDL n'a pas assuré de suivi. Barbara Ceccarelli renchérit en disant que le processus de planification stratégique commencera sous peu et que c'est l'endroit idéal pour avoir des conversations sur la mission.

Statut de francophone

Auparavant, un nouveau résident subventionné devait être francophone et un locataire non subventionné devait être francophone ou francophile. On a maintenant changé ces deux conditions et on demande pour les deux différents groupes que ceux-ci puissent simplement communiquer en français. On rencontre de plus en plus de locataires qui semblent incapables de s'exprimer en français.

Il est proposé par Michel Houde, appuyé par Paul-François Sylvestre que CAH renforce la réglementation sur le statut francophone de la Place-Saint-Laurent.

Adopté

Transparence

La transparence est un contexte de gouvernance qui implique l'honnêteté, l'ouverture, la communication et la responsabilité. Une véritable transparence favorise l'honnêteté, l'ouverture et la coopération. Le libre accès à des renseignements opportuns, pertinents, exacts et complets est un élément clé de la promotion de la transparence. Cela renforce et aide à entretenir un environnement de collaboration et de confiance.

Il est proposé par Michel Houde, appuyé par Pierre Gravel que le conseil d'administration publie, à tous les quatre mois, un rapport facilement disponible à l'intention des membres des CAH sur ce que les comités du conseil ont traité au cours de cette période, ainsi que toute autre information pertinente.

Pour 17, Contre 1, abstention 15, Adopté

Services de soins de santé

Il est proposé par Yvon Duguay, appuyé par Zénon Nicanyezi, qu'un infirmier ou une infirmière soit à nouveau posté en permanence à CAH et qu'un ou une médecin y effectue une visite une fois par semaine.

11 abstentions, Adopté

Membriété

Il est proposé par Pierre Gravel, appuyé par Michel Houde, qu'une campagne de recrutement incluant un objectif soit organisée afin d'augmenter le nombre de membres du CAH.

Adopté

Histoire du Centre d'Accueil Héritage et du Centre des Pionniers

Il est proposé par Pierre Gravel, appuyé par Michel Houde, qu'un comité soit mis sur place afin d'écrire l'histoire de la fondation du CAH ainsi que celui du Centre des Pionniers afin de le présenter lors de l'événement du 45^e anniversaire du CAH.

Adopté

10. Présentation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

Geneviève Grenier, trésorière, présente les états financiers en date du 31 mars 2023.

Elle souligne les points suivants :

- La firme de vérification a émis une opinion d'audit sans réserve. Les activités sont conformes aux exigences de Santé Ontario et de la ville de Toronto.
- Le prêt bancaire a été totalement remboursé pendant l'année financière
- La situation financière au 31 mars 2023 se reflétait comme suit : actif de 2 609 840 \$, passif à court terme 449 911 \$ et actifs nets 2 159 929 \$
- L'état des résultats pour la même période démontre un excédent des produits sur les charges de 37 302 \$, comparativement à une insuffisance de 158 166 \$ en mars 2022
- Les dépenses en gaz naturel, électricité, eau et assurance se sont accrues
- Les subventions n'augmentent pas au même rythme que les dépenses
- Les différents types de réserve dont dispose CAH

On ouvre une période de questions. Claudia Lebeuf félicite CAH entre autres pour être passé d'un déficit à un excédent en une année seulement et pour avoir absorbé la dette de près de 122 000 \$.

Il est proposé par Gérard Parent, appuyé par Gilles Marchildon, que les états financiers vérifiés de CAH pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 soient approuvés.

Adopté

Place Saint-Laurent

Le CDL partage la situation actuelle de l'édifice. Ce dernier veut être impliqué. La trésorière précise qu'il s'agit de la gestion de tous les jours et que ce n'est pas le meilleur endroit pour en discuter. Il est suggéré que le CDL écrive une lettre au CA et demande une rencontre avec l'administration pour leur faire part des doléances.

11. Nomination des vérificateurs pour 2023-2024

Il est proposé par Sylvie Lavoie, appuyé par Michel Tremblay, que la firme Adams & Miles soit nommée auditeur pour la société, et ce, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2024.

Adopté

12. Modification au règlement n° 1 – Mise à jour ONCA

Denis Frawley précise que le nouveau règlement a été acheminé à des avocats pour révision et qu'il sera présenté à l'AGA 2024 pour adoption.

13. Nomination des membres honoraires 2023

Denis Frawley annonce le nom des membres de CAH nommés membre honoraire pour 2023 et leur présente un certificat en reconnaissance de leur contribution. Les membres honoraires nommés cette année sont (en ordre alphabétique) : Daniel Barry, Lise Devine, Colette Raphaël et Denis Rioux. Un nouvel appel de candidature sera lancé en septembre pour deux personnes.

14. Ratification des actes des administrateurs

Il est proposé par Gérard Parent, appuyé par Yvon Duguay, que tous les arrêts, résolutions, décisions, contrats et actes posés, votés ou signés depuis la dernière assemblée générale annuelle des membres soient approuvés comme ayant été valablement faits.

Adopté

15. Approbation des nouveaux membres

Il est proposé par Albertine Doucet, appuyé par Pierre Gravel, que les personnes suivantes soient admises comme membres de la société « Les Centres d'Accueil Héritage » pour l'année 2023 :

Marielle Beland	Sandra Parker
Monique Bouchard	Christiane Ramzi
Richard Genest	Denis Rioux
Aquiline Larouche	Oureye Seck (entité 4)
Constant Ouapo (entité 3)	Michel Tremblay (FARFO)

Adopté

16. Nomination et élection des administrateurs pour l'année 2023-2024

Il est proposé par Gérard Parent, appuyé par Jelka Stanbridge, que les personnes suivantes soient nommées comme administrateurs de la société « Centres d'Accueil Héritage » pour l'année 2023-2024 :

Période de trois ans : Edgard-Casimir Lalo-Sayo
Safia Fakim
Geneviève Grenier

Période de deux ans : Joyce Irvine
Diane Saint-Pierre
Marek Nesvadba

Période d'un an : Denis Frawley
Deux postes vacants

Adopté

17. Levée de l'assemblée

Denis Frawley remercie les participants d'avoir assisté à la 45^e assemblée générale annuelle et les invite à participer au vin et fromage qui suit.

Il est proposé par Mireille Ouellet, appuyé par Samira Kozman, que l'assemblée générale annuelle soit levée à 21 h 09.

Adopté

Denis Frawley, président

Carmelle Salomon-Labbé, secrétaire

Date